



RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY  
CHAMBRAY  
CHASSILLAT  
COLLENGES  
COURMAYEUR  
COURMAYEUR  
COURMAYEUR

LEYRIE  
PORT-ET-RENAUD  
QUANDREUX  
ST-PIERRE  
ST-PIERRE  
ST-PIERRE

GRANDLYON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 25/05/2021



- **Nombre de délégués en exercice : 33**
- **Nombre d'élus titulaires présents : 25**
- **Nombre de votants : 32**

**Date de la convocation** 05/05/2021

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
03/06/2021

Affichage du compte-rendu :  
le 31/05/2021

**Présents :** Pascale BAY - Marc BIGOT (arrivé à 21h11) - Cyril BOUVAT - Jérémie CAMUS - Blandine COLLIN - Elisabeth DE FREITAS - Franck DECRENISSE (arrivé à 20h50) - Béatrice DELORME - Armand-Louis DE MONTRICHARD (arrivé à 20h48) - Cyril FIARD - Véronique GAZAN - Rémy GAZAN - Thierry GOYET - Séverine HEMAIN - Valérie KATZMAN - Catherine LAFORET - Karine LUCAS - Bertrand MADAMOUR - Eric MADIGOU - Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS - Jacques MONGOIN - Sébastien PAGNARD - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER - Max VINCENT - Jacques MONGOIN - Selma JACOB

**Absents excusés ayant donné un pouvoir ou représenté par un suppléant ayant une voix délibérative :**

Corinne CARDONA (pouvoir donné à Anne-Laure MATHIAS) - Pascal DAVID (remplacé par son suppléant Jacques MONGOIN) - Pierre GOUVERNEYRE (remplacé par sa suppléante Selma JACOB) - Jean-Marie HOMBERT (pouvoir donné à Guillaume MALOT) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth De Freitas) - Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN)

**Absent(s) :** Pierre ATHANAZE

**Secrétaire de Séance élu :** Guillaume MALOT

Le **mardi 25 mai 2021, à 20h30**, les membres du Conseil Syndical sont réunis lors d'une séance en visioconférence, convoqués par courriel du 05/05/2021, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2021-05-24

**CONVENTION FFRP – GR 169**

**RAPPEUR :** ELISABETH DE FREITAS, VICE-PRESIDENTE CHARGÉE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le Comité Départemental (CDRP69) est le représentant de la Fédération Française de la Randonnée

Pédestre (FFRP) dans son département, et a comme objet statutaire le développement de la randonnée

pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme, les loisirs.

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, le CDRP69 crée un itinéraire de Grande Randonnée®, le GR®169 dénommé « **Tour de la Métropole par les forts** ».

Le but de cette réalisation est de mettre en valeur et faire découvrir les territoires péri-urbains de la Métropole, par le biais de la randonnée pédestre. Les forts de la 2ème couronne, sont des marqueurs identitaires du territoire métropolitain et constitueront le fil directeur de l'itinéraire.

Le GR®169 suit intégralement des sentiers du Plan Métropolitain des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PMIPR) dans sa traversée des communes d'Albigny, Curis, Poleymieux, Lissieu et Limonest. Le GR sera matérialisé par un balisage rouge et blanc sur les poteaux PDMIPR et au fil des sentiers. L'entretien et la réalisation incombent au CDRP.

Il est rappelé que les communes ont délibéré pour que la mission de veille et entretien des sentiers PDMIPR soient transférées au SMPMO, dans le cadre de ses compétences, en lien avec la Métropole de Lyon et les communes.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical autorise la Présidente à signer les conventions qui seront également délibérées par la suite par les 5 communes concernées

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE – 0 ABSTENTIONS et 31 voix POUR (M. BIGOT était alors absent)

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 26/05/2021*

Béatrice DELORME, Présidente

